

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Stratégie Indice Japon

ISIN : FR0000435174

Ce FCP est géré par APICIL Asset Management (France), société appartenant au groupe APICIL.

1 - Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF : Actions internationales

Indicateur de référence : MSCI Japan Net Total Return Index

Objectif de gestion :

Cet OPC a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à celle de son indicateur de référence MSCI Japan Net Total Return Index, libellé en Yen sur la durée de placement recommandée et converti en euro selon le cours BCE tout en maintenant l'écart de suivi entre l'évolution de sa valeur liquidative et celle de l'indicateur de référence à un niveau inférieur à 4. L'indice MSCI Japan Net Total Return Index ((Ticker Bloomberg M7JP)) (cours de clôture, dividendes nets réinvestis) converti en euro comprend environ 300 valeurs couvrant environ 85% de toute la capitalisation boursière du marché japonais. Il est calculé chaque jour sur la base des cours de clôture et prend en compte les dividendes. Cet indicateur a été retenu car il est représentatif d'un placement en actions japonaises de moyenne et grande capitalisation.

Politique d'investissement :

- L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. La gestion de l'OPC est discrétionnaire : il sera essentiellement exposé aux émetteurs de l'indice de référence mais pourra être exposé accessoirement à des émetteurs non inclus dans l'indice de référence. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart limité par rapport au niveau de risque de l'indice de référence est anticipé.
- A titre accessoire (moins de 10 % des encours) l'OPC pourra investir dans des titres assimilés (bons de souscription, droits préférentiels de souscriptions, ...) émis par des entreprises cotées sur le marché japonais.

- L'OPC peut par ailleurs intervenir sur des instruments financiers à terme, négociés sur des marchés réglementés ou organisés et de gré à gré, français et étrangers. Dans ce cadre, le gérant peut prendre des positions en vue de couvrir ou exposer le portefeuille face aux risques des marchés actions pour tirer parti des variations de marché tout en respectant l'exposition minimale de 90% au marché japonais. La limite d'exposition sur l'ensemble de ces marchés (instruments financiers à terme) est fixée à 100 % de l'actif net de l'OPC.
- L'OPCVM peut réaliser des opérations de change à terme afin de répliquer la performance du yen.
- L'OPCVM peut investir jusqu'à 100% de son actif net dans des titres de créance et instruments du marché monétaire dont la notation à long terme lors de l'acquisition est au moins A- (notation de l'agence de notation confirmée par la notation interne). La répartition dette publique et dette privée est discrétionnaire.

Conditions de souscriptions et de rachat :

L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande. Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour ouvré à 12 heures (ou le premier jour suivant de calcul de la valeur liquidative si celle-ci ne peut être calculée) et sont effectués sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvré sur le marché de référence.

Affectation du résultat :

Stratégie Indice Japon est un OPCVM de capitalisation.

Durée minimum de placement recommandée :

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans moins de cinq ans.

2 - Profil de risque et de rendement

A risque plus faible
Rendement potentiellement plus faible

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

A risque plus élevé
Rendement potentiellement plus élevé

Le niveau de risque reflète le risque des marchés actions japonais ainsi que le risque de change euro-yen.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. **La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».**

Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit : une partie du portefeuille étant investie en titres de créance et instruments du marché monétaire, la valeur de ces instruments peut baisser en cas de dégradation

de la qualité des émetteurs. Elle peut devenir nulle en cas de défaut de l'émetteur du titre.

- Risque de contrepartie : risque lié à la capacité d'une contrepartie à respecter ses engagements financiers envers l'OPCVM.
- L'utilisation d'instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché sur le portefeuille.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

3 – Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	0 %
Frais de sortie	0%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	1.20% TTC de l'actif net (1)
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commissions de performance	0 %

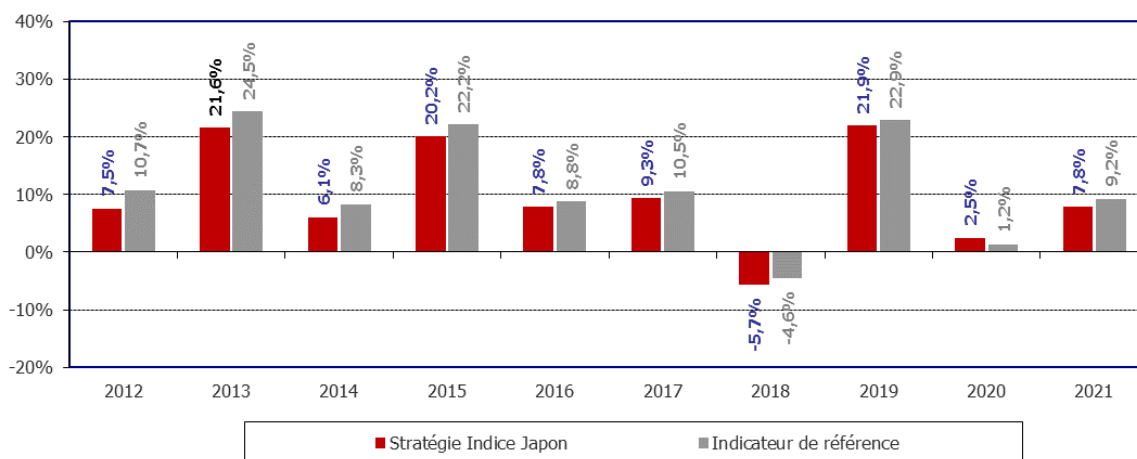
(1) Le pourcentage communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en 12/2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais de transaction excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section frais du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.apicil-asset-management.com.

4 – Performances passées

Performances passées de Stratégie Indice Japon (en euros)
Année de création de l'OPCVM : 1992



La performance du Fonds est comparée à l'indice Nikkei 225 (dividendes nets réinvestis en euros) jusqu'au 10 décembre 2019. A compter de cette date, la performance du Fonds est comparée à l'indice TOPIX (dividendes nets réinvestis en euros).

A compter du 30 avril 2021, la performance du fonds est comparée au MSCI Japan Net Total Return Index, libellé en Yen sur la durée de placement recommandée et converti en euro selon le cours BCE. A cette même date, le FCP a modifié sa politique d'investissement de gestion indicielle à une gestion benchmarkée avec un écart de suivi limité, les performances affichées ci-dessus jusqu'au 30 avril 2021 ont donc été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

5 – Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Le prospectus complet et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de : APICIL Asset Management - 20 rue de la Baume - 75008 Paris (Adresse courriel : AM_secretariat_general@apicil-am.com).

Ces documents sont également disponibles sur le site www.apicil-asset-management.com. Ces documents sont disponibles en français.

La valeur liquidative est disponible au siège social de la société de gestion - 20 rue de la Baume - 75008 Paris.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet www.apicil-asset-management.com ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.

L'OPCVM n'est pas assujéti à l'Impôt sur les Sociétés et un régime de transparence fiscale s'applique pour l'actionnaire.

Le régime fiscal applicable aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de chaque actionnaire et / ou de la juridiction à partir de laquelle l'actionnaire a investi les fonds.

L'OPCVM est support de contrats d'assurance-vie.

La responsabilité d'APICIL Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

*Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.
APICIL Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2022.*